

Avis aux actionnaires

Objet: Cession de la participation du Groupe Société Tunisienne de Banque au capital de la Banque Franco-Tunisienne « BFT »

Le Groupe Société Tunisienne de Banque a décidé de céder sa participation de 78,16 % au capital de la Banque Franco-Tunisienne (la « **BFT** »).

L'objectif de cette opération de cession est d'adosser la **BFT** à un partenaire stratégique qui puisse l'accompagner techniquement et financièrement dans son développement.

Préalablement au lancement de l'appel à concurrence sous la forme d'un Appel d'Offres, le Groupe Société Tunisienne de Banque invite les actionnaires privés qui souhaitent céder leurs actions de la **BFT** conjointement et concomitamment avec le Groupe Société Tunisienne de Banque et ce aux mêmes conditions à se manifester en renvoyant, avec accusé de réception, au plus tard le **29 novembre 2010**, la lettre d'offre de vente d'actions, à retirer auprès de la Direction Centrale des Participations et de la gestion des capitaux de la STB Tour A, 6^{ème} étage, Rue Hédi Nouria, 1001 Tunis, signée et légalisée.